Eric THOMAS

2 Place Royale

78000 VERSAILLES

Madame Anne-Marie THOMAS-BLONDEL veuve, a trois enfants,

* Eric né le 26/10/1954, demeurant 2 place Royale 78000 Versailles
* Didier né le 16/12/1956, demeurant 33 avenue du Louvre 78000 Versailles
* Thibault né le 06/02/1958, demeurant 9 impasse les Hauts de Sérignan 34410 Sérignan

Avant le décès de notre Père (en 1999), Maman était une femme décidée, avec beaucoup de tempérament.

Depuis plusieurs années, j’ai constaté que notre mère a certain troubles (mémoire, équilibre etc.) et vit sous l’emprise et la contrainte de mon frère Didier.

Devant la situation grandissante de faiblesse de Maman, et l’importance de son patrimoine, je souhaite la mise en place d’une protection dans l’intérêt de tous et que celle-ci soit faite par un tiers, indépendant de la famille, afin de limiter les conflits d’intérêts déjà existants.

Son patrimoine est composé, entre autre :

* de deux Appartements à Paris (15ème et 16ème)
* d’une Maison avec grand terrain à Thomery (77)
* de tableaux de Maîtres signés, de meubles anciens et d’objets de décoration ayant une valeur significative (l’ensemble provenant de la famille ou de voyages effectués avec son mari).
* de parts dans une SCI familiale, composée par ses trois enfants et d’elle-même.
* de comptes en banque, assurances vie, placements financiers, etc.

De nombreuses fois, Didier a exercé du chantage affectif à Maman, en l’empêchant de voir ses petits-enfants, si elle ne cédait aux exigences.

Didier est de tempérament très colérique et ne supporte pas d’être contredit car il veut à tout prix diriger tout le monde (Maman, ses frères) et refuse de partager les informations qu’il détient.